

Nous osons espérer, qu'avant longtemps, Monseigneur fera connaître à tout son diocèse les riches développements qu'il a exprimés au Cap, le 12 Octobre 1913 : ce serait une mine inépuisable dont nos missionnaires seraient heureux d'enrichir les nombreux pèlerins que nous recevons ici chaque année.

Sous tous rapports, la journée du 12 Octobre 1913 fut une belle et grande fête en l'honneur de Notre Dame du Cap.

* * *

Et maintenant le silence se fait autour de nous : il ne nous reste qu'à nous ressouvenir des jours d'été et à dire un dernier *merci* à nos pèlerins.

A nos abonnés nous donnerons ces petits conseils :

1o Que tous vos chèques soient payables *AU PAIR*.

Vous comprenez que lorsqu'il faut payer un escompte sur un chèque de 60 sous : il ne nous reste pas grand-chose.

2o Si vous ne pouvez envoyer un chèque payable *AU PAIR*, adressez nous votre argent par *mandat-poste*, ou bien, *surtout si le chèque est payable à une banque des États-Unis*, ajoutez 25 sous à la somme, pour les frais d'escompte.

3o Notre jolie prime de 1913, un *petit paroissien* a été très agréable à nos abonnés.

Nous continuons à l'envoyer à tous les abonnés du commencement de 1914, jusqu'au mois d'Avril.

La *prime* de 1914 ne sera adressée que plus tard ; nous vous réservons une *GROSSE SURPRISE* ! !

MAISONNEUVE.—Le troisième dimanche de Septembre passé, j'allais au Cap saluer la Très Sainte Vierge, avec les membres de la Tempérance de Saint-Pierre de Montréal, car j'y appartiens. Vous disiez que les personnes qui obtenaient des guérisons de vous le dire : et bien j'en suis une. J'ai été guéri de la maladie de coeur que j'avais depuis deux ans et qui me mettait très faible.

Encore une grande preuve de plus que la Très Sainte Vierge est très puissante et j'espère bien pouvoir aller la saluer, l'année prochaine, ainsi que les années à venir.—Donat Bourassa